



RECU le

24 OCT. 2018

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PASSEPORT

**Vous souhaitez faire une carte d'identité et ou un passeport à la mairie de Saint Vit.**

**1 : Effectuer sa pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, (Cliquer sur le lien ci-dessous)**

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de passeport/CNI (cliquer sur le lien ci-dessous en fonction de votre demande)

Carte d'identité : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Passeport : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

**2 : Prendre rendez-vous en ligne. (Cliquer sur le lien ci-dessous)**

LE e-RENDEZ-VOUS

<https://rdv.grandbesancon.fr/eAppointment>

Vous choisissez le lieu\*, le jour et l'horaire.

*\*Ecole Valentin, Besançon (formalités Besançon et la maison des services), Marchaux-Chaudefontaine, Saint-Vit, Saône.*

**En cas d'empêchement merci de prévenir impérativement la mairie au 03 81 87 40 40 afin de permettre à d'autres personnes de bénéficier de votre rendez-vous.**

**3 : Le jour du rendez-vous à Saint-Vit**

- Munissez-vous du dossier complet.
- Le demandeur doit **déposer en personne** sa demande.  
(la présence du mineur **accompagné de son représentant légal** est obligatoire)
- durée de l'entretien : environ 20 minutes.

**4 : Retrait du titre**

- Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable sur votre demande, vous recevez un SMS lorsque le titre est disponible à la mairie de Saint-Vit.
- Vous devez le retirer personnellement

Lien utile : <https://www.service-public.fr/>